



BILAN DE COMPETENCES

Le bilan de compétences fournit une analyse détaillée de vos compétences, de vos valeurs, de vos aspirations et de vos motivations. Il représente une étape essentielle pour envisager et réaliser un nouveau projet professionnel en accord avec vos ambitions.

Le bilan de compétences est accessible à toute personne (salariés, demandeurs d'emploi, entrepreneurs, etc...) sans prérequis particulier.

Le bilan de compétences respecte les dispositions légales en vigueur (Code du Travail, articles R6313-4 à R6313-7).

Les modalités de mise en oeuvre

L'accompagnement s'étend sur environ 3 mois et inclut 24 heures de prestations maximum : *Les dates de rendez vous sont programmées lors du premier entretien.*



Un entretien (sans engagement) permet de faire le point sur la faisabilité du bilan à réaliser. Il inclut une analyse des enjeux et des besoins spécifiques du bénéficiaire, ainsi qu'une définition claire des objectifs à atteindre.



Une synthèse incluant les projets professionnels ainsi que leur plan d'action.



16 heures d'accompagnement en face à face (en présentiel ou en classe virtuelle, via Google meet ou toute autre plateforme de visio, voire en hybride) + 8 heures de travaux dirigés.

Contactez votre référent pour toute précision complémentaire.



Un entretien de suivi effectué six mois après la conclusion du bilan afin de garantir la bonne mise en œuvre du projet.

Les étapes du bilan de compétences

01. PHASE PRÉLIMINAIRE

- Analyser en profondeur le besoin du bénéficiaire,
- Identifier les objectifs et les livrables attendus,
- Coconstruire et formaliser l'analyse partagée de la situation.



03. PHASE DE CONCLUSION

- Construction du projet professionnel et évaluation de sa faisabilité,
- Définition des étapes de mise en œuvre,
- Rédaction d'un rapport de synthèse.



02. PHASE D'INVESTIGATION

- Identifier les talents naturels du bénéficiaire, ses motivations profondes, ses environnements professionnels privilégiés et les freins à son épanouissement,
- Appréhender les ressources internes facilitant le changement.



04. SUIVI

- Point avec le conseiller 6 mois après la fin du bilan de compétences



PRISE DE CONTACT

- Conforter l'adéquation du bénéficiaire entre ses attentes et la démarche du bilan de compétences,
- Présenter les objectifs du bilan de compétences, ses méthodes et modalités pratiques.



Notre méthodologie et nos outils

Des méthodes variées permettant une adaptabilité aux profils et besoins des bénéficiaires.

Un temps de consolidation.

Des outils d'auto-évaluations psychométriques validés et nécessitant des certifications.

Un contrat de fonctionnement revisité au début de chaque séance afin de maintenir l'engagement du bénéficiaire.



Les tarifs & le délai d'accès

LEGAL & RESOURCES possède un numéro d'agrément d'organisme de formation et a obtenu le renouvellement de sa certification QUALIOPI.

Un délai de 7 à 15 jours est généralement nécessaire entre la demande de financement et le début du bilan.

FINANCEMENT ENTREPRISE SUR DEVIS (NOUS CONSULTER)

FINANCEMENT PARTICULIER - CPF (2550€ TTC)

FINANCEMENT CPF DE TRANSITION (SUR DEVIS)

Modalités de financement

LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Les personnes actives souhaitant financer une formation avec leur CPF devront obligatoirement s'acquitter de la participation forfaitaire de 100 €.

Cependant, elle ne s'applique pas dans certains cas :

- vous êtes demandeur d'emploi ;
- votre formation fait l'objet d'un abondement de la part de votre employeur ;
- vous souhaitez mobiliser tout ou partie des points de votre compte professionnel de prévention (C2P) ;
- vous souhaitez faire une reconversion et vous faites appel à l'abondement dû à une incapacité permanente de 10 % au moins (victimes d'un accident du travail ou de maladie professionnelle).

AUTO-FINANCEMENT

Pour ceux et celles qui souhaitent entamer rapidement leur bilan de compétences sans devoir patienter pour les accords de financement des OPCO ou de Pôle emploi, le financement personnel s'avère être la solution idéale.

PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

L'entreprise peut prendre en charge intégralement le bilan de compétences de ses salariés via le plan de développement des compétences.

L'AIDE INDIVIDUELLE A LA FORMATION (Pôle Emploi)

Les demandeurs d'emploi ont le droit de solliciter le Pôle emploi pour le financement de leur bilan de compétences. Les délais sont assez courts, ce qui permet de démarrer rapidement son bilan de compétences.

L'évaluation du bilan de compétences

A la fin de l'action de bilan de compétences, il vous sera proposé d'évaluer l'ensemble de l'accompagnement. Par ailleurs, 6 mois après la fin du bilan, un entretien de suivi avec votre conseiller vous donnera l'opportunité d'apprécier conjointement l'avancement de votre projet.

***Depuis le lancement en 2024 de notre prestation de bilan de compétences, notre prestation a obtenu la note de 10/10 évaluant son utilité et la qualité de l'accompagnement.
De plus, 100% des bénéficiaires nous recommandent.***



INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu de la prestation (lorsque le bilan de compétences se déroule au sein nos locaux) :

Nom de l'établissement : LEGAL ET RESOURCES

Adresse : 216 route de Saint-Simon, Bâtiment Tertial 2 – 31100 Toulouse

Téléphone : 05 61 81 98 97

Contact : Nabila Rebelo

Dans le cadre de notre engagement éthique et responsable, **LEGAL & RESOURCES** étudie toutes les situations particulières afin de faciliter la participation de tous et trouver les meilleures solutions d'inclusion dans nos dispositifs d'accompagnement.

Pour toute question concernant une situation de handicap, quelle qu'elle soit, et pour évaluer et anticiper les aménagements nécessaires à votre participation, merci de prendre contact avec notre référente Handicap :

Emilie LEZY / e.lezy@legal-resources.eu
05 61 81 98 97

INFORMATIONS PRATIQUES - SUITE

FORMULATION ET GESTION DES RÉCLAMATIONS

En cas de difficulté particulière, n'hésitez pas à en parler avec votre conseiller.

Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi nous adresser un mail à l'adresse mail suivante :
formation@legal-resources.eu

A propos de nous



**CONSULTANT / FORMATEUR / COACH CERTIFIÉ
(MODÈLES DISC, PROCESS COMMUNICATION,
PNL, IKIGAI)**

Développement sur mesure de votre facteur humain

Mes principaux talents : Accompagnement personnalisé pour aider l'individu à exprimer tout son potentiel : bilan de compétences, coaching * Décryptage des dynamiques sociales sous-jacentes dans l'entreprise * Mise en mouvement vers une vision partagée * Valorisation des différences au sein des collectifs (équipe de direction, communauté managériale...) pour renforcer leur cohésion



**EXPERTE DE L'ACQUISITION ET DE LA
RÉTENTION DE VOS TALENTS :
ACCOMPAGNEMENT À LA CONCEPTION
D'UNE EXPÉRIENCE-COLLABORATEURS DE
RÉFÉRENCE
CERTIFIÉE ECHO**

Soutien au processus d'enrichissement d'une Marque-Employeur

Mes principaux talents : Détection du candidat apte à trouver dans l'organisation le terrain fertile à l'expression de ses talents * mise en lumière des cadres de référence, des valeurs, des codes de fonctionnement de l'entreprise * accompagnement de la personne recrutée dans tous les aspects relationnels liés à sa prise de fonction * aide au partage de la culture d'entreprise comme vecteur d'appartenance à une communauté solidaire * Accompagnement personnalisé pour aider l'individu à trouver tout son potentiel